

FICHE TECHNIQUE

FORMULE: 99SAE08

VERSION: 1

CONDITIONNEMENT:

SAE 5-24-5 CALCI S

Aliment Minéral pour Bovins et Caprins

Mode d'emploi :

Doses journalières: 250 à 350 g par vache laitière, 150 à 200 g par bovin engrais et 100 à 150 g par jeune bovin ou génisse.

Dose journalière: Chèvre laitière: 30 à 40 g et chevreau engrais: 10 à 15 g.

Conserver dans un endroit sec et frais. Aliment strictement reservé aux espèces indiquées.

Informations

4.9 % de phosphore soluble dans l'acide citrique à 2 %.

"Une teneur en Cuivre inférieure à 20 mg par kg de la ration journalière totale peut causer des carences en cuivre chez les bovins pacagés dans les prés dont la teneur en molybdène ou en soufre est élevée, respecter le mode d'emploi".

Des mesures de protection devraient être prises pour éviter l'exposition au cobalt par inhalation ou par voie dermique.

Composition:

Carbonate de calcium, Phosphate magnésien, Chlorure de sodium, Phosphate monobicalcique, Mélasse de canne, Phosphate bicalcique

Constituants analytiques (pour cent):

Phosphore	5.00 %
Calcium	24.00 %
Magnésium	5.00 %
Sodium	3.00 %

Additifs:

VITAMINES:#

Vitamine A (3a672a)	500 000 U.I/kg
Vitamine D3 (3a671)	100 000 U.I/kg
Vitamine E (3a700)	1 700 U.I/kg

OLIGO-ELEMENTS:#

Cuivre (3b405 Sulfate de cuivre (II) pentahydraté)	1 100 mg/kg
Zinc (3b603 Oxyde de zinc)	5 000 mg/kg
Manganèse (3b502 Oxyde de Manganèse (II))	3 900 mg/kg
Iode (3b202 Iodate de Calcium anhydre)	100 mg/kg
Cobalt (3b301 Acétate de Cobalt (II) tétrahydraté)	30 mg/kg
Sélénium (3b801 Sélénite de sodium)	25 mg/kg